

L'économie sociale et solidaire a encore du chemin à faire sur la parité

Dans son dernier rapport, le Conseil supérieur de l'ESS relève les grands enjeux que le secteur doit encore relever pour la parité alors qu'on pourrait intuitivement le croire en avance sur ces questions sociales.

Temps de lecture : minute

19 octobre 2021

Par son ADN et les valeurs sociales qu'elle prône, il est facile de croire que l'économie sociale et solidaire (ESS) devance de loin les autres branches de l'économie en matière de parité. Et bien non, nous révèle le rapport triennal du CSESS (Conseil supérieur de l'ESS), sous la présidence du ministère en charge de l'économie sociale et solidaire. Rendu obligatoire depuis 2014, ce rapport triennal a pour objectif de dresser un état des lieux de la parité entre les hommes et les femmes dans l'ESS, ainsi que de divulguer un guide de propositions et de leviers d'action concrets pour promouvoir l'égalité.

" Non seulement les avancées restent faibles dans l'ESS depuis la publication du rapport de 2017, peut-on lire dans le document, mais les inégalités ont même été exacerbées dans le contexte de crise sanitaire depuis 2020 ". Le rapport, qui dresse un tableau sans détour de l'état de la parité dans le secteur, concède même que " si l'enjeu d'égalité femmes hommes relève des valeurs de l'ESS, ce n'est pourtant pas un sujet pour tous ses acteurs, ou alors il est aussitôt relégué derrière les grandes valeurs de la République (...). Invoquer la République pour ne pas traiter le sujet de l'égalité se rapproche plus du paradoxe que de l'envie d'agir ".

Plafond de verre

Une des préoccupations majeures de cette branche de l'économie relève du plafond de verre que subissent les femmes. " *L'ESS compte 68% de femmes et, si le sujet de leur place dans l'encadrement supérieur et à la direction des entreprises est relatif à toutes les entreprises, on veut particulièrement se poser la question : Comment faire en sorte que, dans cette économie féminisée de fait, on retrouve cette féminisation aux boards des entreprises?* ", explique Sébastien Darrigrand, délégué général de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES), structure qui a activement participé à l'élaboration de ce rapport.

Le rapport s'attache d'abord à établir un état des lieux des objectifs fixés dans le dernier document diffusé il y a trois ans. Si certaines réussites ont été notées, notamment en matière de favorisation de l'entrepreneuriat féminin, là encore, des limites sont soulevées. " *Si le rapport de 2017 a eu le mérite de mettre l'accent sur le sujet et le systématiser, les avancées concrètes n'ont pas encore rencontré la volonté politique pour les mettre en œuvre et prouver que l'ESS peut avoir 'valeur d'exemple' sur l'égalité entre les femmes et les hommes* ", synthétise la nouvelle publication. Les engagements ont trop peu été suivis d'actions concrètes, et les acteurs de l'ESS trop peu formés et sensibilisés aux bonnes pratiques en entreprise.



À lire aussi

Parité : ce que la loi égalité économique pourrait changer pour la French Tech

" Il y a une réelle volonté de faire ces dernières années dans les différentes branches de l'ESS, dans lesquelles il y a deux fois plus d'accords d'entreprises, donc de négociations, qu'ailleurs, selon les chiffres de la Dares (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques, NDLR), poursuit le directeur de l'Udes. Cette impulsion est corrélée aux sujets de l'égalité parce qu'elle témoigne du niveau de dialogue social dans les entreprises ". Mais, il l'admet, la route vers l'égalité réelle entre femmes et hommes est encore longue : " Les marges de progression sont grandes, l'économie sociale et solidaire comptabilise des écarts de salaires de 23% entre femmes et hommes, contre 24% dans le reste de l'économie, il faut continuer sur notre lancée ".

Mais le rapport ne s'en tient pas à ce constat, et les acteurs de l'ESS se sont retroussé les manches pour élaborer une série de préconisations afin d'avancer de manière concrète sur ce sujet. Quatre leviers d'action prioritaires - déclinés en plusieurs mesures concrètes - ont été identifiés par la Commission égalité femmes hommes du CSESS :

- " répondre aux défis genrés issus de la crise sanitaire actuelle, actualité dont le rapport ne peut faire l'impasse tant elle augmente les inégalités entre femmes et hommes, et entre femmes ";
- " accompagner l'éducation et la sensibilisation aux stéréotypes de sexe dès le plus jeune âge et tout au long de la vie ";
- " favoriser la mixité des métiers de l'ESS et la qualité de vie au travail pour les femmes et les hommes ";
- " et enfin, mettre en place les conditions d'un égal accès au pouvoir et à une gouvernance équilibrée au sein des structures et réseaux ".

Bouger les lignes grâce à l'éducation

Pour cette dernière recommandation, Sébastien Darrigrand ajoute que " les femmes ont souvent des carrières heurtées par des grossesses, ou parce qu'elles sont plus souvent chargées de la responsabilité des enfants et des proches, mais aussi parce qu'elles ont un moindre accès à la formation professionnelle et que leur éducation les a souvent poussées à s'auto-éloigner des postes à forte responsabilité... Comme plus d'hommes postulent, on les retrouve en plus grand nombre à la gouvernance des entreprises. Il faut faire bouger les mentalités, que les employeurs aident à mieux articuler les temps de vie, mais aussi que, dès l'école, on apprenne pas qu'il existe des postes ou métiers pour hommes et d'autres pour femmes, pour vraiment bouger les lignes ".

L'objectif du rapport est donc d'établir une feuille de route pour les trois prochaines années, 2021-2024 afin de créer une stratégie commune pour l'égalité aux différents acteurs de l'ESS et voir des résultats concrets tomber rapidement. " Ce travail nous permet de repérer les freins et d'avancer sur des leviers d'actions ciblés, conclut le secrétaire général de l'Udes. Grâce à nos efforts, on espère que, d'ici deux ou trois ans, les indicateurs parleront pour nous dans le prochain rapport de 2024 ".



À lire aussi

La crise n'aura pas épargné l'économie sociale et solidaire

Article écrit par Heloïse Pons